

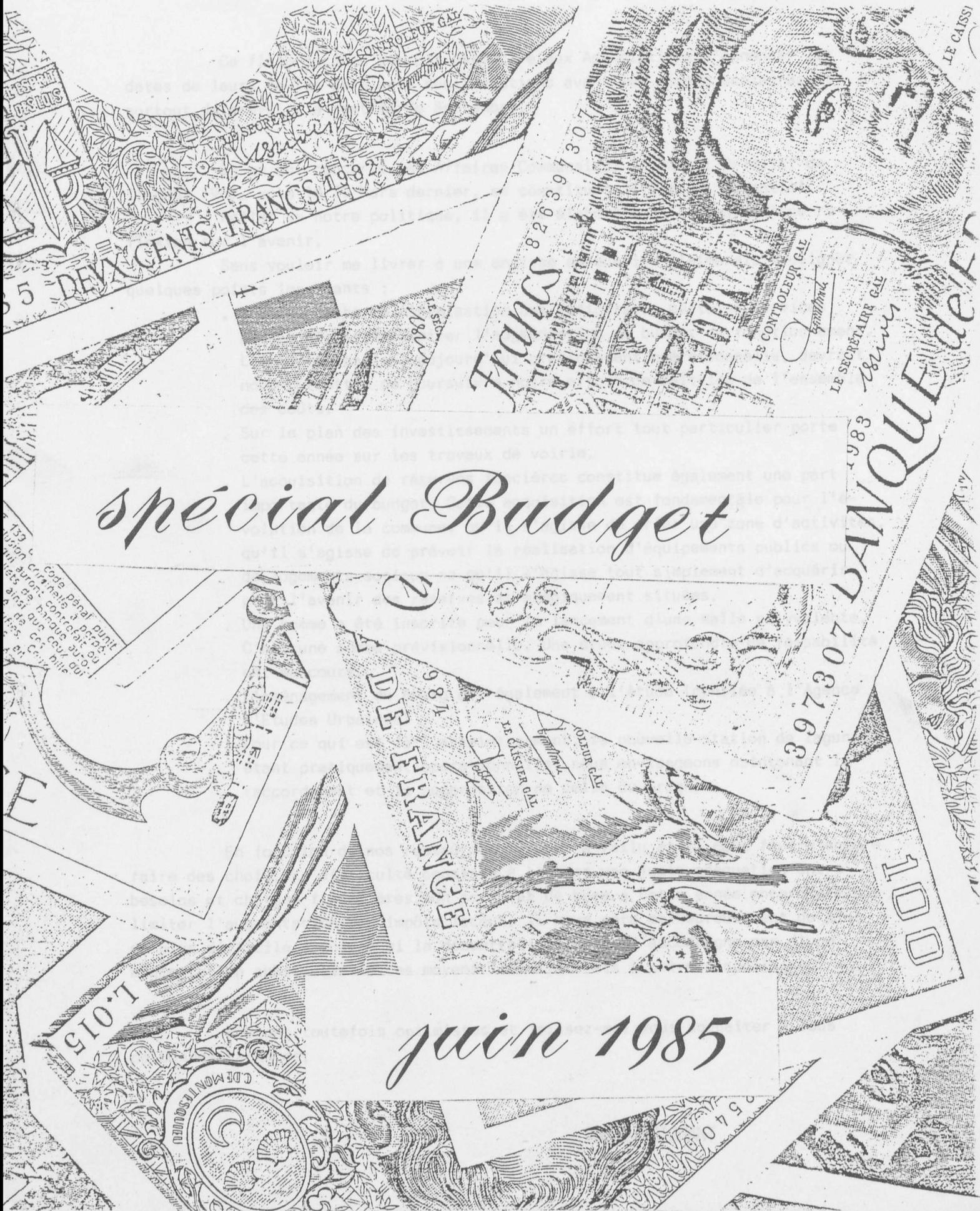
# Basse - Goulaine

N° 9

INFORMATIONS

*spécial Budget*

*juin 1985*



LES FINANCES COMMUNALES  
L E M O T du M A I R E  
-----

Ce flash de Juin devrait permettre aux Associations d'annoncer les dates de leurs toutes dernières manifestations avant les congés scolaires et surtout de prévoir la rentrée de Septembre.

En ce qui concerne les Affaires Communales, le Budget Primitif de l'année 1985, voté le 29 Mars dernier, en constituera l'élément essentiel.

Reflet de notre politique, il a été élaboré dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir.

Sans vouloir me livrer à une analyse exhaustive j'aimerais souligner quelques points importants :

- . Une recherche de minimisation des déficits de certains services nous a permis de limiter l'augmentation du budget de fonctionnement.
- . L'informatisation, aujourd'hui pratiquement opérationnelle, devrait nous permettre de poursuivre notre effort de maîtrise de l'ensemble des coûts.
- . Sur le plan des investissements un effort tout particulier porte cette année sur les travaux de voirie.
- . L'acquisition de réserves foncières constitue également une part importante du budget. Cette acquisition est fondamentale pour l'évolution de la commune, qu'il s'agisse de créer une zone d'activités, qu'il s'agisse de prévoir la réalisation d'équipements publics ou de logements sociaux ou qu'il s'agisse tout simplement d'acquérir pour l'avenir des réserves stratégiquement situées.
- . Une somme a été inscrite pour le lancement d'une salle polyvalente. C'est une somme prévisionnelle. Une étude approfondie de faisabilité est en cours.
- . L'aménagement du Bourg est également à l'étude (confiée à l'Agence d'Etudes Urbaines)
- . Pour ce qui est de l'assainissement, la nouvelle station de lagunage étant pratiquement opérationnelle, nous envisageons maintenant le raccordement et la suppression de celle du Grignon.

En fonction de nos ressources il nous a fallu et il nous faudra encore faire des choix. La difficulté consiste à trouver une juste adéquation entre besoins et charges financières. Un postulat de base a cette année encore prévalu : limiter l'augmentation des impôts locaux. Il nous sera malheureusement de plus en plus difficile à suivre si la décentralisation ne s'accompagne pas d'une augmentation substantielle des moyens financiers mis à notre disposition.

Restons toutefois optimistes et laissez-moi vous souhaiter à Tous de Bonnes Vacances.

Serge POIGNANT

Lors de sa séance du 29 mars 1985, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire a délibéré, puis a arrêté le Budget Primitif de 1985.

Avant de vous le présenter, il est nécessaire d'indiquer que celui-ci se décompose en plusieurs budgets annexes.

1 - LE BUDGET GENERAL

- Section de "Fonctionnement" (des services communaux) avec des "dépenses" et des "recettes".
- Section d' "Investissement" (des réalisations à effectuer sur la Commune) avec des "dépenses" et des "recettes".

2 - LE BUDGET DU SERVICE "ASSAINISSEMENT"

Il comporte également, comme le "Budget Général", deux sections avec des dépenses et des recettes.

3 - LE BUDGET SPECIAL DU "BUREAU D'AIDE SOCIALE"

Celui-ci est arrêté par les Membres qui composent ce bureau.

-----  
Ce n'est qu'une vue d'ensemble du "BUDGET GENERAL" qui va vous être présenté dans ce bulletin.

Toutefois, pour chaque tête de chapitre, des précisions seront données tant pour les dépenses que pour les recettes.

QUELQUES CHIFFRES PREALABLES

* Population totale au dernier recensement	4 226
* Population actualisée (recens. compl. 1984)	5 076
* Nombre d'élèves inscrits au 1er degré	735
* Longueur de la voirie communale	70 km 5
* Surface utile des bâtiments communaux	5 553
* Dette en Capital au 1er janvier 1985	10 753 347
* Annuités des emprunts (Intérêts et Capital)	1 570 553

.../...

En ce qui concerne les Affaires Communales, le Budget Primitif de l'année 1985, voté le 29 Mars dernier, on constituera l'élément essentiel. Révisé de notre politique, il a été élaboré dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir.

Sans vouloir se livrer à une analyse exhaustive, j'aimerais souligner quelques points importants :  
- Une recherche de répartition des déficits de certains services nous a permis de limiter l'augmentation du budget de fonctionnement. L'information, aujourd'hui prépondérante, opérationnelle, devrait nous permettre de poursuivre notre effort de maîtrise de l'ensemble des coûts.

Sur le plan des investissements un effort particulier porte cette année sur les travaux de voirie. L'acquisition de réserves foncières constitue également une part importante du budget. Cette acquisition est fondamentale pour l'avenir de la commune, qu'il s'agisse de créer une zone d'activités ou d'utiliser des réserves de prévoyance à réaliser d'équipements publics ou de logements sociaux ou qu'il s'agisse tout simplement d'acquiescer pour l'avenir des réserves stratégiquement situées.

Une somme a été inscrite pour le lancement d'une salle polyvalente. C'est une somme prévisionnelle. Une étude approfondie de faisabilité est en cours. L'engagement du budget est également à l'étude (concluse à l'Agence d'Etudes Urbaines).

Pour ce qui est de l'assainissement, la nouvelle station de lagunage étant pratiquement opérationnelle, nous envisageons maintenant le raccordement et la suppression de celle du Bignon.

En fonction de nos ressources il nous a fallu et il nous faudra encore faire des choix. La difficulté consiste à trouver une juste répartition entre besoins et charges financières. Un postulat de base à cette année encore prévaut : limiter l'augmentation des impôts locaux. Il nous sera certainement de plus en plus difficile à suivre et la décentralisation ne s'accompagne pas d'une représentation substantielle des moyens financiers que nous avons à notre disposition.

Bonne nuit et laissez-moi vous souhaiter à tous de bonnes vacances.

\*\*\*\*\*  
ANNEXE D'ENSEMBLE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE BOUVEY 1985  
\*\*\*\*\*

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE POUR 1985

\*\*\*\*\*

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Montant	%
I - LES DEPENSES		
* FRAIS DE PERSONNEL (Permanent, temporaire et recrutement)	3 425 500	30,9
* TRAVAUX & SERVICES EXTERIEURS (Entretien bâtiments, voies, réseaux, matériels, terrains, éclairage public, enlèvement des ordures ménagères, frais d'électricité, gaz, eau)	1 899 730	17,1
* PARTICIPATIONS & CONTINGENTS (Ramassage scolaire, aide sociale, charges intercommunales, transport et incendie)	1 799 800	16,2
* DENREES & FOURNITURES (Cantines scolaires, carburants, produits d'entretien, fournitures scolaires, fournitures de bureau et de voirie)	1 088 000	9,8
* FRAIS FINANCIERS (Intérêts des emprunts)	1 020 101	9,2
* PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT (dont règlement de la dette en capital)	767 948	6,9
* ALLOCATIONS & SUBVENTIONS (voir page spéciale)	530 200	4,8
* FRAIS DE GESTION GENERALE (Fêtes, cérémonies, impressions et reliures, documentation, frais P.T.T., indemnités)	530 000	4,8
* CHARGES DIVERSES (Impôts & Taxes, charges antérieures)	32 350	0,3
TOTAL DES DEPENSES		
	11 093 629	
II - LES RECETTES		
* IMPOTS DIRECTS (Taxes : d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelles, voir page spéciale)	5 041 625	45,5
* DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (Forfait, potentiel fiscal, impôts sur les ménages)	3 797 554	34,3
* PRODUITS DE L'EXPLOITATION (Cantines scolaires, ordures ménagères, taxes diverses)	1 192 000	10,7
* RECOUVREMENTS (Salaires, frais de chauffage, ramassage scolaire)	781 500	7,0
* PRODUITS & IMPOTS DIVERS (Produits domaniaux et financiers, location immeubles, droits de place, concessions dans le cimetière, revenus titres et rentes, droits de mutation, taxe sur l'électricité, débits de boissons, imposition sur les pylônes, ...)	280 950	2,5
TOTAL DES RECETTES		
	11 093 629	

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

I - LES DEPENSES

	Montant	%
* TRAVAUX DE BATIMENTS	3 063 500	36,6
* TRAVAUX DE VOIES & RESEAUX	2 713 000	32,4
* ACQUISITIONS DE BIENS (Réserves foncières, achat de matériel)	2 040 048	24,4
* REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (Capital)	550 452	6,6
TOTAL DES DEPENSES		
	8 367 000	

II - LES RECETTES

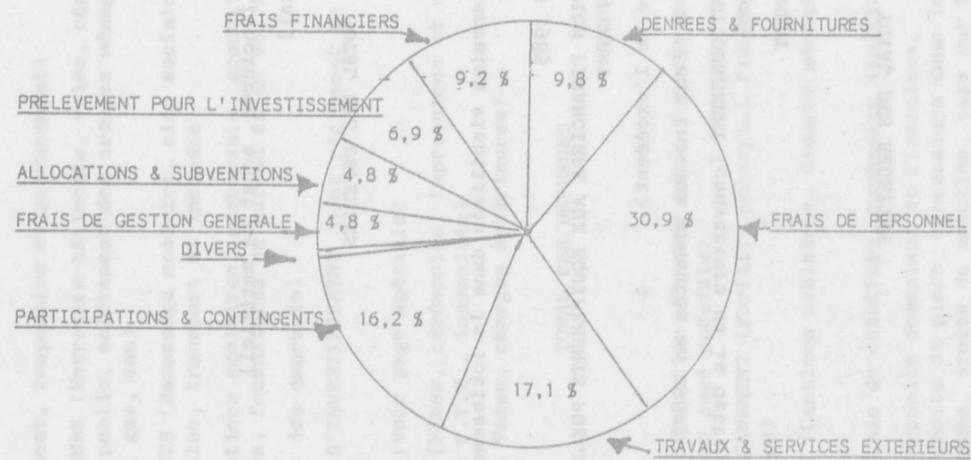
* ALIENATION DE BIENS (Vente des terrains viabilisés dans le lotissement communal du "Petit Anjou")	1 958 645	23,4
* PRODUIT DES EMPRUNTS REALISES EN 1985	1 540 000	18,4
* PRODUIT DE LA TAXE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS & DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	1 334 600	15,9
* EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Partie de l'excédent)	1 000 000	12,0
* FONDS DE COMPENSATION DE LA T V A (sur travaux exécutés en 1984)	801 983	9,6
* PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT (couverture de la dette en capital + autofinancement)	767 948	9,2
* SUBVENTIONS SPECIFIQUES D'EQUIPEMENT	743 824	8,9
* DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT	220 000	2,6
TOTAL DES RECETTES		
	8 367 000	

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

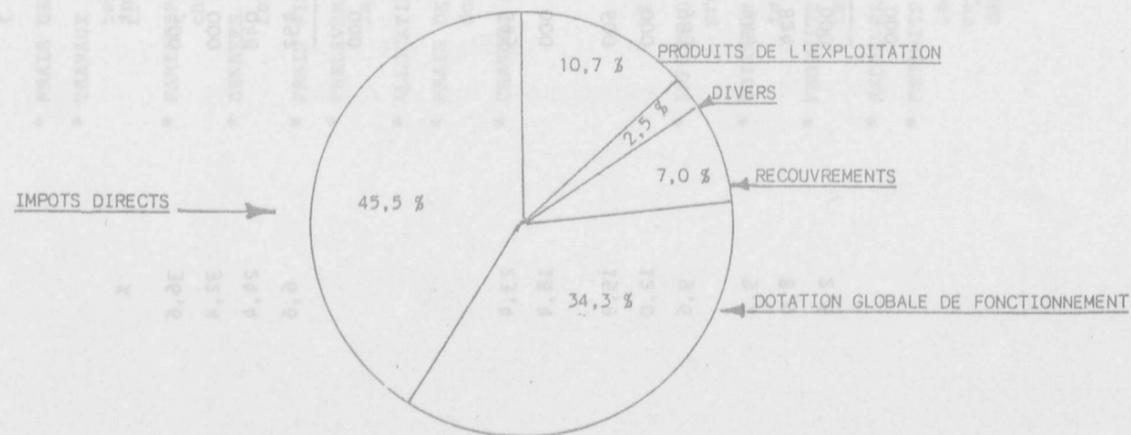
\*\*\*\*\*

Ci-dessous figure, d'une façon proportionnelle, la part que représente chaque grande ligne du budget de fonctionnement, tant pour les dépenses que pour les recettes.

LES DEPENSES



LES RECETTES



FISCALITE LOCALE

\*\*\*\*\*

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux décidés		Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
		par décision du Conseil Municipal	Variation de taux	
Taxe d'habitation	17 084 420	11,70 %	0 %	1,998 877
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 670 000	12,15 %	0 %	810 405
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	667 420	55,91 %	0 %	373 155
Taxe professionnelle	5 604 240	16 %	- 14 %	896 678
<b>T O T A L</b>	<b>30 026 080</b>			<b>4 079 115</b>

Cette année, les Services Fiscaux ont procédé à une revalorisation des bases d'imposition de la manière suivante :

- \* Taxe d'habitation et Foncier non bâti 8 %
- \* Taxe de Foncier bâti 6 %
- \* Taxe Professionnelle environ 10 %

Compte tenu, d'une part, du produit nécessaire à l'équilibre du budget et d'autre part, de l'augmentation des bases effectuées par l'Etat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation, ainsi que des taxes sur le Foncier bâti et sur le non bâti.

Par ailleurs, le taux de la taxe professionnelle a été fixé par le Conseil Municipal à 16 % (au lieu de 18,25 % en 1984), ceci afin de rapprocher ce taux de la moyenne départementale et ainsi d'inciter la création ou l'extension d'activités.

M. DROUET

# LES SUBVENTIONS 1985

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal vote un montant de : 530 200 F correspondant aux subventions allouées au titre de 1985 aux diverses associations, sociétés ou organismes, et réparti de la façon suivante :

## - SERVICE ASSAINISSEMENT

- Subvention d'équilibre du budget 202 000 F

## - JEUNESSE & SCOLARITE

### Fournitures scolaires aux écoles de BASSE-GOULAIN

Montant alloué pour les enfants des classes maternelles et primaires des écoles publiques et privées de la Commune à : 125 F par élève

### Subvention pour matériel pédagogique

Somme allouée aux enfants des classes maternelles et primaires des écoles publiques et privées de la Commune : 65 F par élève

### Voyages scolaires

Subventions allouées aux écoles pour voyages scolaires :

- Ecole Publique du Grignon 5 000 F  
- Ecoles Privées de BASSE-GOULAIN 2 700 F

### Sorties pédagogiques

Ecole Publique du Grignon 3 600 F  
Ecoles privées de BASSE-GOULAIN 1 800 F

### Classes transplantées

Ecole Publique du Grignon 1 755 F  
Ecoles Privées de BASSE-GOULAIN 2 600 F

### Fournitures scolaires pour les écoles ou établissements de formation, extérieurs à la Commune

Participation communale pour les fournitures scolaires des enfants fréquentant des écoles ou établissements extérieurs à la Commune : 58 F par élève

- C.E.G. St Blaise de VERTOU
- C.E.S. des Savarières
- La Bretonnière
- La Bourrelière HAUTE-GOULAIN
- Ecole Rurale du LOROUX BOTTEREAU
- Ecole d'Agriculture de BRIACE
- L.E.P. Pablo Neruda
- Ass. Form. Prof. bât. et trav. publics
- Collège Féminin de GORGES

prévision budgétaire : 21 000 F

.../...

## - AFFAIRES SOCIALES & 3ème AGE

- Primes, secours et dots 1 000 F  
- Versement B.A.S. (taxe sur les spectacles) 700 F  
- Société de Secours Mutuels - Mutuelle Ouvrière & Paysanne de Basse-Goulaine 2 625 F  
- Amicale des Donneurs de Sang 1 785 F  
- B.A.S. 59 015 F  
- Centre aéré de Basse-Goulaine 65 000 F  
- Union des Vieux de France 1 008 F  
- A.C.P.G. et A.F.N. 714 F  
- Ass. Trav. Famil. de Basse-Goulaine 1 750 F  
- A.D.A.P.E.I. 250 F  
- S.P.A. 735 F  
- Groupe "RENCONTRE" 420 F  
- Secourisme de Basse-Goulaine 1 453 F  
- Section de VERTOU - St SEBASTIEN des malades, infirmes & paralysés 630 F  
- Mutilés du travail 420 F  
- La Croix d'Or de L.A. 410 F  
- P.E.P. 125 F  
- U.D.A.F. 210 F  
- A.I.O.S.P.C.L. 200 F  
- Association Départementale Protection Civile 1 100 F

## - SPORTS

- A.C.B.G. (football) 8 171 F  
- Basket-Club de Basse-Goulaine 4 034 F  
- Amical-Club de Cyclotourisme 1 438 F  
- Avenir Cycliste de Basse-Goulaine 1 634 F  
- Ass. Sportive de la Grillonnais 1 270 F  
- Tennis-Club de Basse-Goulaine 4 660 F  
- Club Goulainais du Chien de Défense 1 016 F  
- Association de Chasse 3 725 F  
- Handisports 630 F  
- La Cambronnoise 2 187 F  
- Ass. Dép. de Gymnastique 500 F  
- Vaillante de Vertou 100 F  
- Tennis de Table 750 F  
- Rugby-Club de Basse-Goulaine 635 F  
- Yoga 250 F

## CULTURE & LOISIRS

- Théâtre 1 370 F  
- Amicale Laïque 7 520 F  
- Loisirs Artistiques Goulainais 400 F  
- Amicale du Personnel Communal 1 200 F  
- Amicale Saint Brice 1 000 F  
- Ecole de Musique 29 000 F  
- Inter-Sociétés 1 050 F  
- Philatélie 530 F  
- Club Informatique 1 000 F  
- Maison des Jeunes 1 400 F  
- A D D M (Association Départementale pour le Développement de la Musique) 4 020 F

## - URBANISME & ENVIRONNEMENT

- Féd. Dép. des Groupements de protection des cultures 1 500 F  
- A D H I L A 2 000 F  
- C O D E L A 210 F

INVESTISSEMENTS 1985

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire les principaux investissements suivants, pour un montant global de : 8 367 000 F

<u>ACQUISITIONS DE BIENS</u>	<u>2 040 048 F</u>
- Terrains, bâtiments (dont provision pour réserves foncières)	1 377 000 F
- Voies & réseaux	55 000 F
- Matériel, mobilier, outillage	
. Mairie	115 000 F
. Ecoles	83 000 F
. Autres (restaurant scolaire, salles diverses)	308 048 F
. Matériel de transport	102 000 F
<u>TRAVAUX DE BATIMENTS</u>	<u>3 063 500 F</u>
- Aménagements	
. Entrée de la Mairie	70 000 F
. Club des Jeunes	40 000 F
. Salle ordinateurs	15 000 F
. Salle de repos maternelle	50 000 F
. Sortie extérieure Salle omnisports (vestiaires)	50 000 F
- Extensions	
. Ecole Maternelle (fin du programme 1984)	1 035 000 F
. Préau (Terrain des Rouleaux)	15 000 F
- Salle polyvalente (1ère tranche, programme 85)	1 788 500 F
<u>TRAVAUX DE VOIES &amp; DE RESEAUX</u>	<u>2 713 000 F</u>
- Aménagements	
. Cimetière (2ème tranche)	200 000 F
. Cimetière (ancien)	10 000 F
. Square (Rue du Moulin Soline)	30 000 F
. Dépôt contrôlé	25 000 F
. Bas du Bourg et canal	155 000 F
- Lotissement du Petit Anjou (fin des travaux)	625 000 F
- Extension de l'éclairage public	310 000 F
- Pose de trottoirs (Rue des Landes de la Plée, La Jarnigarnière)	173 000 F
- Réalisation d'abris-bus	25 000 F
- Etude d'aménagement du Bourg (A U R A N)	35 000 F
- Travaux de voirie	1 135 000 F
. Rue de l'Île Chaland	
. Rue des Vallées	
. Rue des Onchères	
. Rue du Corleveau	
. Rue de la Basse Lande	
. Remises en état diverses	

RESTE A REALISER SUR L'EXERCICE 1984

\*\*\*\*\*

Les investissements dont la Commune a décidé l'inscription en 1985 ne comprennent pas, bien évidemment, ceux décidés en 1984 mais dont la réalisation ne sera effectuée qu'en 1985 et qui seront inscrits au Budget Supplémentaire en "restes à réaliser".

Parmi ceux-ci, rappelons notamment les travaux de construction de vestiaires sportifs et de remise en état de l'église (façade Est)

BUDGET PRIMITIF 1985 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

\*\*\*\*\*

Section de fonctionnement

Dépenses

* Frais de Personnel	47 000,00
* Travaux, fournitures & services extérieurs	241 193,21
* Frais Financiers	309 665,00
* Amortissement des immobilisations	88 673,00
* Déficit de fonctionnement reporté	153 968,79 (1)
* Annulation de titres	500,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>841 000,00</b>

Recettes

* Redevance d'assainissement, usagers habituels	639 000,00 (2)
* Subventions d'exploitation reçues	202 000,00 (3)
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>841 000,00</b>

Section d'investissement

Dépenses

* Rembours.d'emprunts à long & moyen terme	93 994,00
* Acquisit. de biens meubles & immeubles	50 000,00
* Travaux neufs & grosses réparations	2 627 160,00 (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 771 154,00</b>

Recettes

* Excédent d'investissement	279 137,00
* Subvention d'équipements	1 486 500,00 (5)
* Subvent.&partic.à des trav.internes taxes de raccordement	248 500,00
* Fonds de compensation pour la T.V.A.	68 344,00
* Emprunts à long et moyen terme	600 000,00 (6)
* Aliénations & amortis. des immobilisations	88 673,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 771 154,00</b>

# ANALYSE DU BUDGET PRIMITIF 1985 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

\*\*\*\*\*

Le déficit de fonctionnement (1) constaté en 1984 est lié aux recettes provenant des redevances d'assainissement (2) qui n'ont pu être totalement encaissées sur l'exercice budgétaire de 1984. Les 639 000 F de recettes inscrites en 1985 concernant ces redevances d'assainissement (2) comprennent donc le solde de 1984 (pour un montant de : 274 000 F) et les prévisions de 1985 (pour 365 000 F)

Le programme budgétaire concernant l'extension du service assainissement de la Commune pour les années 1984 à 1988 prévoyait un déficit de fonctionnement. C'est 202 000 F de subvention (3) qu'il a fallu prélever cette année du budget général de la Commune pour équilibrer le budget de fonctionnement du service assainissement.

Le montant des travaux neufs (4) inscrit en 1985 (2 627 160 F) comprend :

- le solde des travaux de construction de la station de lagunage pour un montant de : 1 427 000 F

- le programme de raccordement des 2 stations d'épuration (inscription de : 1 200 000 F)

Ce raccordement devait en principe être réalisé au cours des années 86 et 87, mais pour diminuer rapidement les charges de fonctionnement et afin de supprimer le plus tôt possible les nuisances occasionnées par la station du Grignon, le Conseil Municipal a décidé d'avancer ces travaux et de les inscrire au budget de 1985. Ceux-ci ne pourront toutefois commencer avant l'accord de subvention (5) prévues pour un montant de : 300 000 F (Etat + Département).

Un emprunt de : 600 000 F (6) sera souscrit à cet effet avec la particularité qu'il sera remboursé au fur et à mesure de l'encaissement par la Commune des recettes d'investissement provenant du fonds de compensation de la TVA à valoir sur les travaux de construction de la station de lagunage et de raccordement des 2 stations. Le remboursement de cet emprunt devrait donc être terminé en 1988.

## " COMMISSION INFORMATION "

\*\*\*\*\*

Les dates de parution des publications municipales seront les suivantes :

- 20 Septembre (flash d'information)
- 20 Décembre (flash d'information)
- 20 Mars (bulletin annuel)
- 20 Juin (flash d'information)

Nous vous rappelons que, généralement, les photos ne peuvent passer dans un flash d'informations, sauf si vous nous les fournissez "tramées" (le tramage ne peut être effectué que par un spécialiste, un imprimeur par exemple).

Par contre, nous vous invitons volontiers à nous remettre des dessins (noir & blanc) se rapportant à vos articles.

Bonnes Vacances à Tous,

La Commission.

## COMMISSION "TRANSPORT"

\*\*\*\*\*

### 1 - TRANSPORTS SCOLAIRES

En raison de la décentralisation, le S I M A N (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Nantaise) devient obligatoirement le responsable des transports scolaires.

A BASSE-GOULAIN ce service continuera à être assuré par un transporteur privé "OUEST-VOYAGES", et nous avons tenu à conserver un droit d'intervention pour l'organisation des circuits.

Il est donc important que les parents répondent au questionnaire qui leur est adressé, étant donné que nous devons, avant les vacances scolaires, connaître le nombre d'élèves par circuit.

Les décisions suivantes ont été prises et seront applicables à la rentrée prochaine.

A) - Un prix unique pour tous

B) - Un billet mensuel qui donnera droit également à l'élève de circuler gratuitement tous les jours dans tous les cars de la S E M I T A N

C) - Les étudiants du secondaire, les universitaires (jusqu'à 25 ans), les apprentis détenant la carte d'identité scolaire, pourront également acheter ce billet scolaire mensuel et donc bénéficier des mêmes avantages.

### 2 - CIRCUIT MINIBUS

Avec les Communes des Cantons de VERTOU & VERTOU-VIGNOBLE, BASSE-GOULAIN mettra en place un circuit de transport par minibus qui desservira : Les Landes de la Plée - Les Coupries - Les Rouleaux - Le Moulin Soline - Launay-Sillay - L'Ile Chaland - Les Vallées - les mardi - mercredi - samedi matin et jeudi après-midi.

Les circuits et horaires sont prêts, mais en raison des délais de financement et de livraison du Minibus, il faut attendre janvier 1986.



COMMISSION "TRANSPORT"

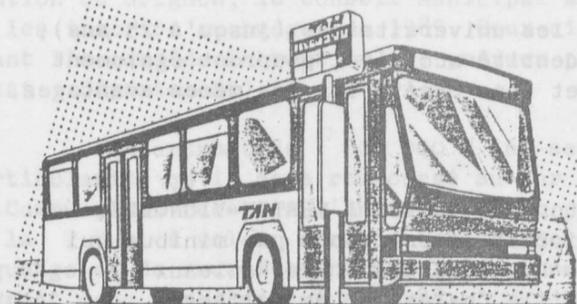
COMMISSION "JEUNESSE & SCOLARITE"

\*\_

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Lors de sa prochaine séance du 28 juin, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur la reconduction du service d'accueil périscolaire, et statuera sur les horaires et la participation des familles.

La Commission "Jeunesse & Scolarité" s'est réunie le 13 juin en présence d'associations et de parents intéressés pour discuter de cet accueil, principalement des horaires. Une fiche de pré-inscription a été distribuée dans les écoles.



NOTE D'INFORMATION

UNIFORMISATION DU TAUX DE SUBVENTION SUR LES TITRES SCOLAIRES

Suite à la décision prise par le Comité du SIMAN dans sa séance du 7 juin 1985, l'ensemble des scolaires bénéficiera du même taux de subvention pour le transport urbain assuré sur les lignes de la SEMITAN, quelle que soit la distance entre le domicile et l'établissement scolaire, quel que soit l'établissement fréquenté, que les scolaires aient ou non bénéficié dans le passé de subvention.

Cette mesure qui prendra effet à la prochaine rentrée scolaire évite désormais aux familles de remplir un dossier de demande de subvention. A compter du 1er septembre, les scolaires, apprentis de moins de 18 ans et étudiants de moins de 25 ans trouveront dans les points de vente de la SEMITAN un titre de transport mensuel au prix unique de 54,50 F.



" CARTE JEUNE "

\*\*\*\*\*

Une "carte Jeunes" est mise en place à partir du 1er juin 1985.  
Cette carte s'adresse aux jeunes français et étrangers, âgés de moins de 26 ans.

Elle est destinée à favoriser l'accès des jeunes à la Culture, aux Loisirs et aux Sports et à accroître leur autonomie. (Bénéfice d'un certain nombre de réductions)

La "Carte Jeunes" valable du 1er juin 1985 au 31 mai 1986, pourra être acquise au prix de : 50 F, notamment dans les Centres d'Information-Jeunesse et leurs relais, Offices de Tourisme, Syndicats d'Initiative, Agences Crédit Mutuel et Crédit Industriel et Commercial.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- \* Centre Régional d'Information Jeunesse  
28, rue du Calvaire  
44 000 NANTES

AVIS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE & DES SPORTS

\*\_

Divers stages de formation de Jeunesse et d'Education Populaire sont organisés en 1985.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la

- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE & DES SPORTS  
M A N Beaulieu  
Rue René Viviani  
44 062 NANTES CEDEX

Té1. (40) 47.10.47

RECENSEMENT MILITAIRE

\*\_

TROISIEME PERIODE DE L'ANNEE 1985

Les jeunes gens nés en novembre, décembre 1967 et janvier, février 1968 doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, du :

\* 1er juin au 31 juillet 1985

sauf le samedi matin, munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.



- ECOLE MATERNELLE DU GRIGNON -

\* Rentrée scolaire 85 difficile : 193 enfants (le 26 MAI) pour 6 classes.

\* Les 17 enfants nés en 1983, ne pourront sans doute pas être accueillis avant la rentrée 86, si l'ouverture de classe demandée, n'est pas accordée par l'Inspection Académique.

Les nouveaux locaux sont pourtant là pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions.

-----  
ECOLE SAINT BRICE  
-----

Pour cette année scolaire, les effectifs sont de : 133 qui sont répartis en 5 classes.

Celles-ci sont des locaux anciens mais agréablement remis en état : les peintures ont été refaites pendant les vacances de février, la salle de travaux manuels également a été agrémentée d'une tapisserie. Tous ces aménagements ont été réalisés par des parents bénévoles.

D'autres projets d'amélioration mis au point par l' O.G.E.C. vont voir le jour très prochainement, à savoir l'installation du chauffage central.

Tout ceci contribue à améliorer les conditions de travail de tous, enseignants et élèves. Les parents se trouvent associés aux activités manuelles, catéchistiques et animatrices dans les sorties scolaires.

Plusieurs classes se sont déplacées à NANTES pour profiter des diverses expositions :

\* le CE 1 est allé au planétarium,

\* les CM sont allés au château, à la manufacture, à une exposition mathématique, ainsi qu'au muséum.

Etant à proximité de NANTES, nous essayons de faire participer les élèves aux animations de cette Ville, dans la mesure du possible.

Pendant quelques jours, les élèves du CM 2 vont séjourner près du barrage de la Rance, dans le centre de La Goëleterie. Ils vont étudier sur place le barrage, Saint Malo et le Mont Saint Michel.

Pour tous renseignements ou inscriptions :  
Téléphoner au 03.52.78  
ou au 03.58.12



FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES  
DES ÉCOLES PUBLIQUES

ECOLE DU GRIGNON - BASSE GOULAINÉ

LE CONSEIL LOCAL DE LA F.C.P.E. intervient à propos :

- du restaurant scolaire
- de la garderie
- des informations aux familles
- du projet d'action éducative dans l'école
- etc...

Mais, LA F.C.P.E. poursuit aussi son action :

- Pour l'accueil des enfants en maternelle dès deux ans
- Pour l'amélioration des conditions matérielles d'accueil des élèves.
- Pour l'extension des structures d'aide aux enfants en difficulté.
- Pour la rénovation du système éducatif.

Enfin, pour que dans le cadre de la législation, les parents puissent prendre la place qui leur revient dans les Conseils d'Ecoles.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :

-----  
VENDREDI 13 SEPTEMBRE A 20H 30  
-----  
ECOLE MATERNELLE DU GRIGNON  
-----

Pour le Bureau

J. NICAISE

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

A.P.E.L. & O.G.E.C. DES ECOLES SAINT-BRICE & SAINTE-MARIE

\*\_\*\*

CONCERT EN L'EGLISE SAINT-BRICE

Organisé par l' A.P.E.L. & l' O.G.E.C. des Ecoles Saint-Brice et Sainte-Marie, le CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE en l'Eglise Saint-Brice de BASSE-GOULAINNE a représenté un événement à la fois paroissial et communal. Evènement paroissial dans notre Eglise toute fleurie et illuminée de projecteurs. Evènement communal pour BASSE-GOULAINNE où un tel concert n'avait pas été donné depuis plus de douze ans.

Merci au Père DEHAESE, à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal de leur participation chaleureuse.

Au piano, Christine DESJARS a su émouvoir par son interprétation très sensible de CHOPIN. Au violon, Bénédicte DESJARS a surpris par la légèreté aérienne de son archet. Quant au violoncelliste, Guy BONNEMAIN, il a su manier l'humour et la sensibilité, apportant une note de gaieté presque tzigane dans une musique très romantique.

On attendait un concert très classique, il l'était certes, mais le trio Arpeggione a su nous démontrer que la musique de chambre n'est pas austère, mais peut se faire charme et gaieté.

Nous avons regretté que les parents n'amènent pas davantage leurs enfants. Pour les 10 - 15 ans en particulier, c'était une occasion de découverte de la musique et des grands auteurs classiques : SCHUBERT, SCUMANN, CHOPIN, HAYDN ...

Une expérience, en tous cas, à renouveler, c'est le souhait qu'ont exprimé les spectateurs au cours du verre de l'amitié clôturant cette soirée musicale très réussie.

FETE DE L'ECOLE

Après bien des hésitations, notre FETE aura lieu cette année sur le terrain de la salle OMNISPORTS, le dimanche 23 juin.

Si certains éprouvent un peu de nostalgie à ne plus être accueillis ce jour-là par nos enfants dans le cadre familial et chaleureux de leur petite Ecole, beaucoup éprouveront une certaine satisfaction à la pensée de ne plus respirer la poussière de la cour vraiment trop exigüe pour accueillir tout le monde.

Le changement de cadre a ses exigences ! beaucoup de nouveaux stands sont prévus.

OPERATION PORTE OUVERTE

Consolons-nous ! les enfants pourront tout de même nous présenter leurs classes, avec leurs réalisations scolaires et en atelier, au cours de l'OPERATION PORTE OUVERTE qui aura lieu dans notre Ecole, le samedi 22 juin, veille de la Fête.

**Basket-Ball**  
**de Basse-Goulainne**



Voici les résultats de nos équipes pour l'année 84/85 :

Cadettes	1ère
Minimes F	5ème
Benjamines (I)	5ème
Benjamines (II)	6ème
Poussines	3ème
Minimes G	6ème
Benjamins	8ème
Poussins I	3ème
Poussins II	6ème
Poussins III	8ème



Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 31 MAI 1985. Le bureau a été reconduit dans sa totalité.

Nous avons le plaisir de vous annoncer une équipe séniors hommes engagée en championnat.

1ère réunion de bureau le 6 SEPTEMBRE 1985

Dernières inscriptions et visites médicales le 11 SEPTEMBRE 1985

COURS DE YOGA

Nous remercions toutes les personnes qui ont été fidèles aux cours de Yoga tout au long de l'année.

Pour l'année 85/86 les cours reprendront le Lundi 30 SEPTEMBRE 1985

Nous proposons 2 soirées d'inscription :

10 et 11 SEPTEMBRE 1985, à 18h30 salle de l'ancienne maternelle.



## RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAIN

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

La saison s'est terminée début mai par les 32ème de finale du Championnat de France où BASSE-GOULAIN a été éliminé par QUIMPER.

Le Club a fait une bonne saison, puisque l'équipe première a fini 2ème du Championnat d'Honneur, et la réserve première du Championnat des Réserves.

Cinquante joueurs étaient inscrits au Club, ainsi que six cadets. Au sujet de ces cadets, il y a de fortes chances pour que l'équipe voit le jour en septembre. Pour tous renseignements contacter :

R. LETORT au 06.03.28

Notre gros problème est toujours le problème finances que nous avons en partie résolu cette année.

Par contre, il nous manque 2 ou 3 bonnes volontés pouvant nous accorder 3 à 4 heures par mois, soit pour l'approvisionnement, le traçage ou le nettoyage. Si vous aimez le rugby et voulez rendre service, contacter : R. DAGAN au 06.00.33. à l'avance nous vous en remercions.

Nous souhaitons que la saison prochaine nous donne de bons résultats malgré l'arrivée des SABLES D'OLONNE & de LA ROCHE SUR YON dans la poule.

## ECOLE LOROUSAINNE DE JEU à XIII

Siège :  
Place Saint-Jean, 44430 LE LOROIX-BOTTEREAU

Parents !

Faites découvrir le jeu à XIII à vos enfants. Une équipe existe dans votre région ; elle accueille tous les jeunes à partir de huit ans.

Le centre de formation lorousain prépare déjà la saison 85/86 et dans le but de compléter et deréformer ses équipes de Benjamins, Minimes, Cadets, recrute tous les jeunes désirant pratiquer un sport complet.

Pour tous renseignements : Mr BONNIN (03.70.88) - Mme BONDU (03.72.08) ou le samedi au terrain du Beugnau au Loroux-Bottereau à partir de 15 H.

## - THEATRE & LOISIRS -

En présentant une pièce comique, dans une mise en scène résolument burlesque, notre ambition en cette période de morosité était de faire rire un public que nous souhaitons nombreux.

" JEFF ", puisque c'est de cette comédie qu'il s'agit, a bien rempli son rôle. Plus de 1000 spectateurs (et il a fallu refuser du monde aux dernières représentations) sont venus se distraire à l'écoute de cette pièce ni intellectuelle, ni d'avant - garde, et que certains amateurs de théâtre jugeront trop " boulevardière".

Pourtant le ton choisi par les réalisateurs a permis d'éviter l'écueil toujours possible de l'équivoque et de la vulgarité. Le soin apporté au décor et aux costumes, comme la qualité de l'interprétation, ont été autant d'éléments positifs en faveur d'un succès qui ne s'est jamais démenti au cours des 8 représentations.

Enfin, et c'était l'un des buts de notre Association cette année, et non le moindre, votre participation financière à ce spectacle a permis de réaliser un bénéfice dont le montant a été reversé en presque totalité à des œuvres sociales de notre commune. Outre le sourire, c'est donc un peu de bien - être que, grâce à votre générosité, nous avons pu apporter à nos concitoyens : nous vous remercions d'avoir collaboré à ce geste de solidarité.

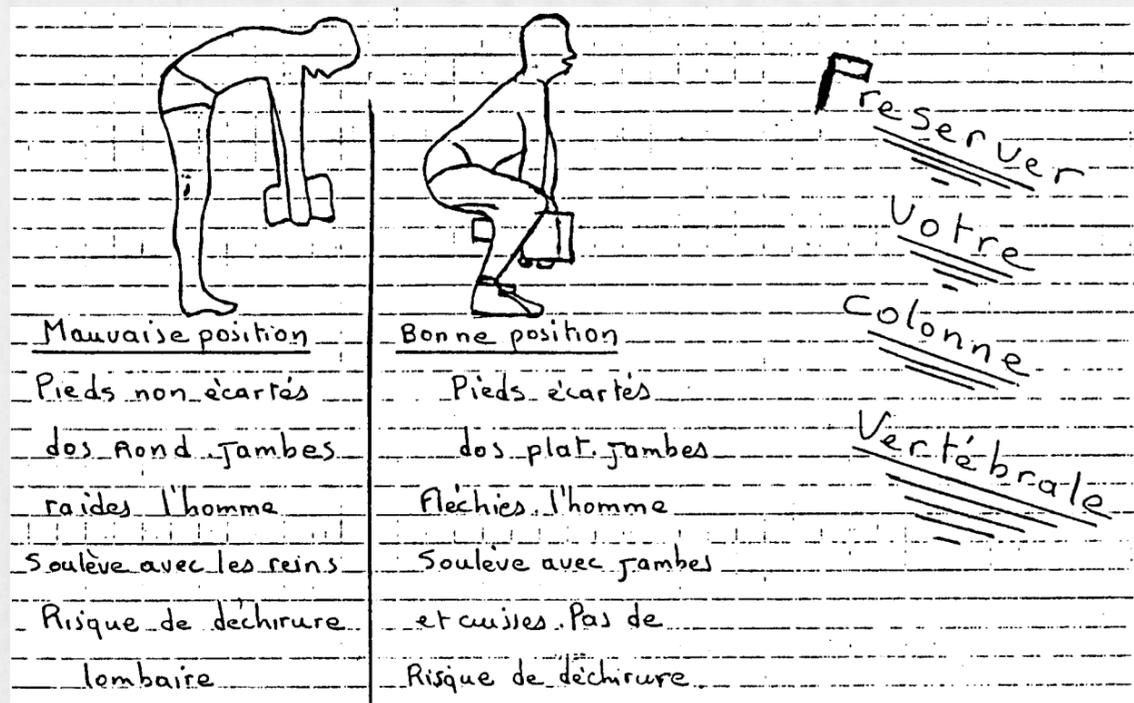


Tout au long de cette année scolaire, les Ateliers de Théâtre, réservés aux jeunes des écoles de BASSE - GOULAIN et animés par " THEATRE et LOISIRS ", ont intéressé une vingtaine de participants enthousiastes.

Une petite fête de " fin d'année " rassemblait Salle Verte tous les participants et leur famille dans une ambiance très amicale ; et la surprise a été grande de découvrir de si jeunes talents qui ont parfaitement su assimiler " jeu scénique " et " expression corporelle ". Le spectacle était de qualité, la joie des enfants immense, et le " verre de l'amitié " qui réunissait acteurs, parents et animateurs après la représentation fut l'occasion de nombreux et fructueux échanges.

Une activité à reconduire l'année prochaine, sans doute .....

Notons enfin que " Théâtre et Loisirs " a prêté son concours, comme elle le fait depuis de nombreuses années, à l'opération organisée par les Secouristes de BASSE - GOULAIN, le 12 MAI dernier à la Gare du Vieux Doulon; cette opération de sauvetage, qui réunissait plus de 200 participants du Pays Nantais, était supervisée par l'Association Départementale de la Protection Civile.



Notre Section de Secourisme à BASSE - GOULAINE, ne peut qu'être satisfaite. En effet, pour l'année 83, 84 : 26 candidats reçurent leur diplôme BNS. Pour cette année, ils furent 23 à se présenter et furent 23 reçus .

Ces candidats, pour la plupart jeunes, ont fait preuve de volonté, de motivation d'une façon exemplaire; leur examen passé avec brio, ne correspond pas pour eux, à l'abandon du Secourisme. Bien au contraire. Ces jeunes et moins jeunes, vous les retrouvez dans toutes les manifestations sportives, culturelles quelles qu'elles soient, pour assurer les postes de secours, pour assurer votre sécurité, en un mot, vous secourir dans les premières minutes en attendant les secours médicalisés, mais leurs services bénévoles ne se situent pas que sur la Commune de BASSE - GOULAINE ou les communes avoisinantes.

En effet, ils participent massivement aux exercices d'entraînement départementaux. Ce fut le cas le 12 MAI 1985 à DOULON où se déroulait un exercice simulant un déraillement de train. Des "blessés" partout dans les wagons, au - dessous des wagons. Ces "blessés" n'étaient autres que les Secouristes de BASSE - GOULAINE, accompagnés de quelques acteurs de la troupe théâtrale de BASSE - GOULAINE.

Ces " blessés " étaient presque de vrais " blessés " tant le maquillage assuré par Madame LESSOUARN et Madame SORIN (membres du bureau) était criant de vérité.

Pour sauver une vie humaine ou plusieurs, ou du moins ne pas aggraver l'état des victimes :

- apprendre les gestes à faire en cas d'urgence,
- apprendre les gestes à ne pas faire.

Nous vous donnons rendez - vous en SEPTEMBRE 85 pour préparer ensemble le Brevet National de Secourisme.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- Madame SEILLE Tél : 03.52.01 M. RABALLAND Lionel Moniteur National.
- Monsieur DUMONT Tél : 06.00.61

SECURITE

\*\*\*\*\*

. V O L S

De nombreux vols sont à déplorer ces dernières semaines sur la Commune. Pensez aux précautions élémentaires, surtout à l'approche des congés annuels.

. H A U T E S H E R B E S

Les terrains en friches sont risqués d'incendie, foyers de multiplication de la vermine et sources de prolifération des mauvaises herbes dans leur voisinage. Pensez au fauchage.

. D I V A G A T I O N des C H I E N S

La divagation des chiens est toujours à déplorer. Les risques d'accidents sont fréquents. Nombre de ces pauvres animaux devront malheureusement être conduits à la fourrière.

Le Receveur des P.T.T.  
de BASSE - GOULAINE

" AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS "

Les statistiques relatives aux accidents de service dont sont fréquemment victimes les préposés, au cours de leur distribution postale, démontrent un pourcentage de plus en plus élevé d'accidents causés par morsures de chiens.

Dans le cadre des mesures de prévention destinées à éviter de tels accidents, j'ai pensé qu'il était utile de saisir les propriétaires de chiens pour la raison que ces accidents sont non seulement préjudiciables aux victimes, mais également aux propriétaires en cause.

En effet, en cas de morsures, les propriétaires sont, d'une part, responsables des conséquences dommageables (remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation éventuellement, ainsi que des salaires correspondant aux arrêts de travail) et sont tenus, d'autre part, de faire visiter leur chien par un docteur vétérinaire, et de fournir à ce sujet, trois certificats médicaux, à 15 jours d'intervalle.

L'intérêt bien compris des propriétaires de chiens et de l'Administration serait par conséquent d'empêcher que puissent se produire de tels accidents.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir prendre, notamment l'une des mesures suivantes :

- Ne laissez jamais votre chien divaguer ;
- Tenez-le attaché ou en laisse aux heures de passage de votre préposé ;
- Faites porter une muselière à votre chien ;
- Placez votre boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie ouverte à la circulation, et de telle façon que son accès soit hors de l'atteinte de votre chien. A cet effet, je vous signale que l'Administration demande l'installation de boîtes aux lettres normalisées, offrant toute sécurité.
- Ayez un dispositif d'appel extérieur (sonnette, timbre électrique ...) destiné à vous prévenir de l'arrivée d'un objet dont la remise exige votre présence (objet recommandé, mandat, contre-remboursement).

Je vous laisse juge des mesures que vous pourrez prendre, mais je crois devoir vous préciser que si aucune suite n'était donnée à ces mesures absolument nécessaires pour assurer la protection du préposé, je me verrais contraint de suspendre la distribution à domicile de votre courrier, qui sera alors tenu à votre disposition pendant 15 jours, au guichet du bureau de poste selon l'article 122 du fascicule VI de l'instruction générale sur le service des Postes et Télécommunications.

Votre intérêt bien compris et celui de mon Administration étant d'empêcher de tels accidents, je compte sur votre collaboration

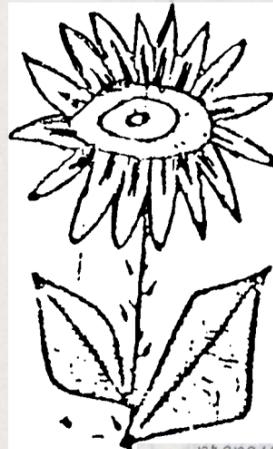
Le Receveur des Postes de BASSE - GOULAINE

LAIQUE

DE

BASSE-GOULAINNE

recherchons UNE PERSONNE DISPONIBLE LE MERCREDI APRES-MIDI.



Toute personne intéressée peut s'adresser à Annie GUIBERT, (Tél.: 34.31.86), qui souhaite vivement être contactée avant la fin du MOIS DE JUIN, afin de pouvoir organiser au mieux la saison 1985/86.

ATELIER "BIBLIOTHEQUE".

La Bibliothèque vous informe qu'elle sera ouverte PENDANT LES GRANDES VACANCES, T O U S L E S M A R D I S de 17 H. à 18 H.

Elle commencera la nouvelle année scolaire avec une exposition sur la Vie et l'Oeuvre de Victor HUGO (Centenaire oblige !!!).

Alors, RENDEZ-VOUS à la DEUXIEME QUINZAINE de SEPTEMBRE.

Depuis de nombreuses années, l'Amicale Laïque de Basse-Goulaine propose aux habitants de notre Commune diverses activités dans les domaines des Loisirs, de la Culture, du Sport.

Ainsi, vous est offerte la possibilité de participer aux Ateliers existant suivants (1) :

- 0 - Tissage
- 0 - Ciné-Club
- 0 - Gymnastique Volontaire
- 0 - Bibliothèque
- 0 - Volley-Ball
- 0 - Photo - Audiovisuel
- 0 - Poterie

Mais il est toujours possible de faire mieux.

C'est pourquoi, l'Amicale Laïque s'informe auprès de vous pour connaître vos souhaits. Désirez-vous participer à l'une des activités ci-après : (1)

- 0 - Modélisme (avions, bateaux)
- 0 - Jeux (belote, échec, tarrot, bridge etc ....)
- 0 - Electronique
- 0 - Pétanque
- 0 - Bicross
- 0 - Tonus Musculaire
- 0 - Chant Choral
- 0 - Squash
- 0 - Jardinage
- 0 - Bricolage
- 0 - Sketch (scénettes drôles ...)
- 0 - Conférences (Connaissance du Monde
- 0 - Danse folklorique
- 0 - Tennis de table
- 0 - Autres (préciser .....
- 0 - Crosse Québécoise
- 0 - .....
- 0 - .....

Comme ANIMATEUR OUI NON (rayer la mention inutile)

Quel que soit votre âge, l'Amicale Laïque vous aidera à pratiquer l'activité de votre choix.

(1) Mettre une croix dans le cercle de votre choix. Le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque,

Avant de retourner ce questionnaire à :

Michel GUINEBAUD - 50, Rue 11e de France - Basse-Goulaine

Monique AUGER - 19, Avenue de l'Echalier "

PRECISER vos : N O M ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

N° Téléphone : .....

L'AMICALE LAIQUE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE.

NOTE IMPORTANTE.

ATELIER POTERIE "Section Enfants"

# GRETA SUD-LOIRE

INFORMATIONS GRETA SUD-LOIRE

\*\*\*\*\*

Le GRETA SUD-LOIRE, c'est le service public de Formation Continue du Ministère de l'Education Nationale chargé de répondre aux besoins de Formations des adultes de l'ensemble des Communes du Sud-Loire.

Il dispose d'un Centre de Formation en Micro-Informatique et Bureautique (C.F.I.B.) permettant un accueil permanent des adultes.

Le Centre veut répondre aux différents besoins de Formation suscités par l'arrivée des Micro-Ordinateurs dans tous les milieux professionnels.

Il est mis en place, grâce au concours du Ministère de l'Education Nationale, de l'Agence de l'Informatique (A.D.I.), de la Délégation Régionale à la Formation Professionnelle, du SIMAN, du Conseil Régional.

- A QUI S'ADRESSENT LES FORMATIONS ?

En premier lieu, sont concernés les salariés qui peuvent suivre un stage dans le cadre du plan de Formation, les artisans, les commerçants, les professions libérales, les employés des administrations.

Le Centre organise aussi des Formations pour les demandeurs d'emploi :

- . Jeunes 18-21 ans
- . Jeunes 18-25 ans, dans le cadre de la filière électronique
- . Les demandeurs d'emploi, bénéficiant du fonds social, et indemnisés par les ASSEDIC.

- LES FORMATIONS PROPOSEES :

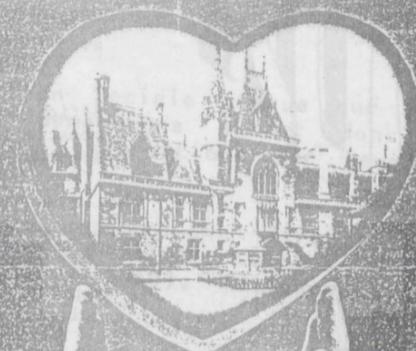
- . Des actions de Sensibilisation à la Micro-Informatique permettant d'acquérir des notions de base
- . Des stages de programmation sont organisés en 3 Modules :
  - APPRENTISSAGE DU BASIC
  - GESTION DE FICHIERS
  - PRATIQUE ELARGIE DES FICHIERS
- . Des Formations aux logiciels, préparant à l'utilisation de programmes établis
- . Des Formations à la carte, définies selon les besoins des Entreprises.

Les stages ont lieu généralement au C.F.I.B., mais il est possible d'organiser à la demande d'une entreprise, d'un groupe, d'une association, d'une collectivité, une formation sur place dans la Commune.

\*\*\*\*\*

## A BOURGES,

battra le cœur de la fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit.



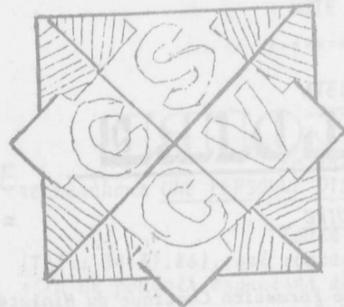
POUR DEMONTRER L'AMPLEUR DE NOTRE

MECONTENTEMENT

LES MUTILES DU TRAVAIL

du 17 au 22 septembre 85  
27e CONGRES NATIONAL

LATIQUE  
DE



confédération  
syndicale  
du cadre de vie

SYNDICAT DE BASSE-GOULAIHE

LA C.S.C.V. EXISTE A PARTIR DES ACTIONS ENGAGEES  
PAR LES TRAVAILLEURS USAGERS ET CONSOMMATEURS  
SUR :

- L'HABITAT .... LA CONSOMMATION ....
- L'ENVIRONNEMENT ... L'ENSEIGNEMENT ....
- LA SANTE ET L'ACTION SOCIALE



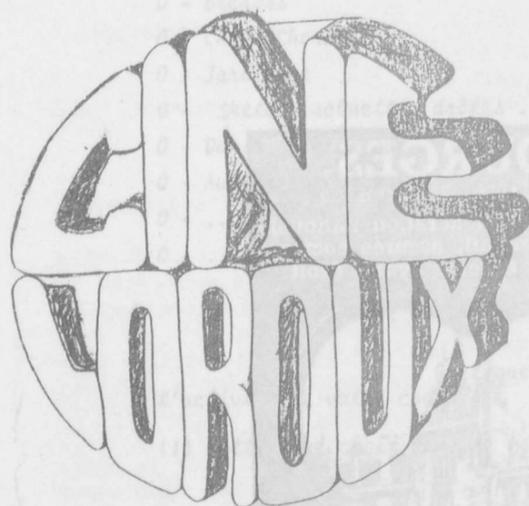
SI VOUS ETES EN DIFFICULTES FINANCIERES : **ATTENTION**

La C.S.C.V. met en garde les personnes qui seraient tentées de faire appel aux sociétés de recouvrement de dettes pour régler leurs problèmes : Ces sociétés privées se donnent pour but "LA GESTION" de vos dettes. Il faut savoir que les services publics refusent de négocier avec ces organismes.

Si vous n'avez pas payé votre électricité, gaz, eau, votre Taxe d'Habitation, votre redevance T.V. ou votre loyer, demandez des délais de paiement directement à ces services en leur exposant votre situation.

Efforcez-vous de régler vous-mêmes vos problèmes financiers.

N.B. Il est possible de faire appel au "Juge des Référés".



28-29-30  
Juin

le *Flic* de  
**BEVERLY HILLS**

Une comédie policière de Martin Brest  
avec : Eddie Murphy. Lisa Eifbacher

Axel Foley jeune inspecteur noir, est réputé pour son efficacité et ses méthodes peu orthodoxes (émeutes, carambolages monstres). Aussi son chef, le somme de prendre des vacances pour arrêter les dégâts.

Mais aujourd'hui, la victime est son copain d'enfance avec qui il a fait les 400 coups et qu'un gang vient d'abattre. Axel va mettre son congé à profit pour mener sa propre enquête jusqu'à Beverly Hills, quartier huppé de Los Angeles. Là il exporte ses pratiques personnelles jetant le trouble dans une police locale très "policée".

Pour tous.

**VENDREDI & SAMEDI: 21h**

**DIMANCHE: 15h30**

**relâche** en Juillet et Août

**réouverture** le vendredi 30 Août

ETAT - CIVIL

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

9 rue Gaëtan Rondeau

44045 NANTES CEDEX

**LA SECURITE SOCIALE DE NANTES INFORME**

La Sécurité Sociale informe les assurés sociaux qu'ils peuvent solliciter des aides à l'occasion de situation particulière difficile. Il existe, en effet, une Commission d'Action Sanitaire et Sociale, chargée d'examiner les demandes présentées.

Instituée au sein du Conseil d'Administration, cette Commission dispose de fonds prélevés sur le budget d'Action Sociale de la Caisse Primaire.

Elle peut accorder une participation aux assurés sociaux et à leur famille lorsque les dépenses engagées ne sont pas prises en charge au titre de la réglementation en vigueur ou ne le sont que partiellement et lorsqu'elles représentent une charge importante pour leur budget.

C'est ainsi, par exemple, qu'elle examine les demandes présentées à l'occasion :

- . d'achat d'appareil insuffisamment remboursé en application des textes réglementaires (optique, prothèse dentaire, prothèse auditive, par exemple ...),
- . de soins médicaux non remboursables,
- . de transports non pris en charge légalement,
- . de toute situation particulière difficile liée à la maladie, etc...

Toutefois, la Commission d'Action Sociale statue sur un critère de ressources. Les éventuels demandeurs seront donc amenés à communiquer à la Commission des informations sur leur situation sociale, économique et familiale.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus près du SECRETARIAT de la COMMISSION d'ACTION SOCIALE (poste 3433) ou près du SERVICE SOCIAL (poste 3069). Téléphone : 20.58.58.

# CAL 8, RUE HAROUYS NANTES

Vous souhaitez améliorer ou transformer votre logement,  
le CENTRE d'AMELIORATION DU LOGEMENT PACT/ARIM de Loire-Atlantique  
peut vous aider .....

## Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL/PACT/ARIM)

Association Loi 1901 sans but lucratif, cet organisme vient en aide aux particuliers qui désirent améliorer, transformer, ou agrandir leur logement.

### - UN SERVICE COMPLET :

Expérimenté et compétent, le C.A.L. offre un service complet et de qualité :

. Sur le plan technique en concevant les projets et en conduisant les travaux les plus adaptés aux besoins et aux possibilités des familles.

. Sur le plan administratif, en effectuant toutes les démarches et les dossiers des demandeurs.

. Sur le plan financier, en élaborant les plans de financements correspondant à chaque cas particulier.

### - LES BENEFICIAIRES:

Toutes les personnes physiques ou morales : propriétaires ou locataires, accédants à la propriété de logements, propriétaires bailleurs (ANAH), retraités, peuvent solliciter l'intervention du C.A.L. et ce, quelque soit l'importance des travaux à réaliser (les services du C.A.L. sont structurés pour étudier aussi bien des petits travaux de peinture-tapisserie par exemple, que des transformations importantes d'immeubles comportant plusieurs logements).

Vous pouvez demander (par téléphone ou par courrier), sans engagement de votre part, la visite gratuite d'un technicien-enquêteur, ou bien nous rencontrer les lundis matin et mardis après-midi :

8, rue Harouys à NANTES - Tél. 20.15.55

Des permanences sont également tenues à : Ancenis, Chateaubriant, Clisson, Guérande, Legé, Le Loroux-Botttereau, Machecoul, Vallet, Saint-Nazaire, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Vertou.

=====

## ETAT - CIVIL

### NAISSANCES

- Aude CHARPENTIER 191, rue de la Croix des Fosses
- Frédéric MARTELLE 46, rue du Bois Brûlé
- Mélanie FRENCES 3, imp. Tristan Bernard
- Cloé DESMONS 4, rue de la Baillée
- Pierre-Antoine LACONDE 162, rue de Goulaine
- Morgan POTIER 83, rte de la Cassardière
- Lucile SALAUD 22, rue d'aquitaine
- Jonathan FREUCHET 13, rue de la Prise
- Sophie ROCHER 41, rue de la Chesnaie
- Anastasia LEQUEUX 1, allée des Touzelles
- Benjamin BIRON 5, Square du Pré aux Moines
- Thifany GUILARD 3, rue de Provence
- Olivier LEJEUNE 4, allée des Touzelles
- Loïc BOUYER 6, rue Maurice Ravel
- Guillaume LE NEINDRE 256, rte des Landes de la Plée
- Lise-Marie ARNOUX 118, rue de la Basse-Lande
- Solenn HAMON 6, imp. du Muguet
- Anne-Sophie OILLIC 313, rte des Landes de la Plée
- Lucie ROUSSEAU 18, allée de la Basse-Lande
- Vincent GÉNIN 10, rue du Tertre
- Julien RENOU 8, rue de la Baillée
- Natacha BOURGET 11, avenue du Chatelier
- Geoffrey krzykowski 1, imp. Tristan Bernard
- Florence CHIRON 77, rue de la Jarnigarnière
- Audrey CHABAILLE 46, rue de Launay Bruneau
- Clément BREVET 30, rue d'Aquitaine
- Thierry RAINGEARD 39, rue du Hamelin
- Laurent FRADET 10, rue de l'Echalier
- Jérôme BONNIN 169, rue de Goulaine
- David BÉNATEAU 3, rue de Bretagne
- Jessica FOUQUÉRÉ 24, rue de la Vendée
- Olivier PERRAUD 118, rte des Landes de la Plée
- Emilie GABORIEAU 26, rue d'Aquitaine
- Cédric FOSSÉ 10, rue Paul Verlaine
- Fanny COTTINEAU 1, rue de la Chataigneraie

### MARIAGES

- RIOUAL Patrick - Nantes et Danièle CLEMENT - La Cassardière
- LEFRANCOIS J. Marie - ST HILAIRE DE CLISSON et Michelle LE GUERN rue du Poitou.
- DETOC Thierry - ORVAULT et Nathalie SIMON - La Cassardière
- JOUANNO Yann - Le Moulin Soline et Isabelle ALLAIRE - Les Nouelles
- LESNÉ Loïc - NANTES et Laurence BAUDRY - Les Grézillières
- BERGERAT Alain et Marie Claire AJEJAS - l'Echalier
- ROULEAU Alain - BOUGUENAIS et Jacqueline CORBARD - rte du Loroux-Botttereau.

### DECES

- Mme Hélène NOBLET - 69 ans - 2, Square du Pré aux Moines
- Mr FRUCHARD Alfred - 85 ans - 38, rue Busson Billault
- Mme MAURA Marie - 73 ans - 17, passage de Launay-Sillay
- Mr LE MAREC Pierre - 70 ans - 36, rue du Hamelin
- Melle DOUSSIN Ursule - 84 ans - 1, rue Pasteur
- Mme MERCERON Léontine - 83 ans - TOUVOIS
- Mr ALLAIRE Charles - 84 ans - Les Nouelles
- Mr CRINQUETTE Arthur - 90 ans - Les Grézillières
- Myriam GODINHO - 18 mois - rue de la Vendée
- Mr PILOQUET Georges - 67 ans - Rue Ile de France
- Mme SEBIRE Madeleine - 35 ans - rte des Landes de la Plée

